


Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
- 2- Je rassemble les documents justificatifs.
- 3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.
- 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande en version papier du **17 mai au 6 juillet 2021 inclus** et du **2 septembre au 21 octobre 2021 inclus**.

-  Si l'élève est dans un établissement public vous pouvez également effectuer cette **demande en ligne** directement sur le **portail scolarité service** de votre académie du **28 juin au 6 juillet (inclus) 2021** et du **2 septembre au 21 octobre (inclus) 2021** avec votre compte EduConnect².

Partie à conserver

Notice

Qu'est ce que la bourse nationale de lycée ?

La Bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité d'un élève, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un **lycée public** ou un **lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux**.

Qui peut faire cette demande ?


Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits en classe de :

- 3ème au collège qui poursuivront leur scolarité en lycée général, technologique ou professionnel ; établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au CNED ;
- 2nde, 1ère ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1ère ou 2ème année de CAP ;


Ne sont pas concernés par cette formation :

-  - Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020.

-  Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux conjoints** qui est prise en compte.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Éduservices est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Il sera disponible à la rentrée scolaire en Septembre 2021.

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants majeurs
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	18 828€	20 276€	23 171€	26 793€	30 413€	34 760€	39 104€	43 449€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur :

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

Si vous faites votre demande jusqu'au 6 juillet 2021 inclus (première période de campagne) :

- un document mentionnant votre **numéro fiscal**

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Si vous faites votre demande à partir du 2 septembre 2021 (deuxième période de campagne) :

- une copie de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	<ul style="list-style-type: none">- Si vous faites votre demande pendant la première période de campagne : tout document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire- Si vous faites votre demande pendant la deuxième période de campagne : l'avis d'imposition 2021 de votre partenaire sur les revenus 2020
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	<ul style="list-style-type: none">- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge- Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none">- Copie de la décision de justice désignant le tuteurou- De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

➔ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement d'accueil de votre élève ou consulter :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.

3. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Cadre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans ce cadre)

INE : / / / / / / / / / / / / / / / /

N°Etab : 0753935V1

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : / / / / / / / / / /

Formulaire à compléter et à envoyer

! Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom _____

Son prénom _____

Fille Garçon

Sa date de naissance / / / / / / / / / / / / / / / / Son département de naissance _____

Son pays de naissance _____

Sa nationalité : française d'un pays de l'union européenne d'un autre pays

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme: _____

Vous même

la mère le père autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance _____

Votre nom d'usage (si différent) _____

Votre prénom _____

Votre numéro fiscal _____

Votre adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Numéro de téléphone _____ Adresse mail _____

Exercez vous une activité professionnelle ? Oui non

Profession _____

Vous êtes :

marié pacsé en concubinage² divorcé veuf célibataire

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre conjoint, concubin ou partenaire de pacs est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance _____

Son nom d'usage (si différent) _____

Son prénom _____

Son numéro fiscal _____

Son adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? Oui Non

Profession _____

2. La scolarité de l'élève

Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement _____

Code postal _____ Commune _____

Classe actuelle où est scolarisé l'élève _____


MEF-classe - libellé court : _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _

3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	_ / _ / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M P / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M P / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Charges et ressources : Nombre d'enfants / / / ENF / / / Ressources / / / / / / / / /

Un exemplaire devra être envoyé à la famille ainsi qu'au rectorat avec le dossier de demande de bourse, par courriel, et une copie devra être conservée dans l'établissement

<p align="center">Nom et adresse du collège ou lycée</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>ETABLISSEMENT SCOLAIRE GEORGES LEVEN 30 boulevard Carnot 75012 PARIS Tél : 01 44 73 80 60</p> </div>	<p align="center">Cachet de l'établissement scolaire (signature de la personne habilitée)</p>
<p>Important : Vous pouvez signer électroniquement ce document : Cliquez sur l'icône de signature dans la barre d'outils  > Ajouter une signature > Tracer ou Image si vous disposez d'une signature numérisée. Vous pouvez aussi sélectionner (en haut à droite) Remplir et signer > apposer une signature.</p>	

ACCUSE DE RECEPTION
DEMANDE DE BOURSE NATIONALE DE LYCEE

Le chef d'établissement, soussigné, certifie avoir reçu en date du

Le dossier de demande de bourse nationale de lycée en faveur de l'élève :

Nom :

Prénom :


Numéro INE :

Classe fréquentée :

Informations importantes à l'attention de la famille

- Cet accusé de réception valide le dépôt de votre dossier de demande de bourse de lycée, et ne préjuge en rien sa recevabilité.
- Si votre dossier nous est transmis incomplet, il pourra vous être retourné.
- En cas d'acceptation, le versement de la bourse est subordonné à la fréquentation de la classe pour laquelle cette bourse a été demandée.

Pour vous aider dans vos démarches :

 Besoin d'aide ? → Rendez-vous sur Parents, contactez-nous	<p>La foire aux questions</p>	<p>La plateforme téléphonique</p>
<p>Pour toutes questions relatives à ces aides financières à la scolarité : contactez-nous via l'espace « Parents, contactez-nous » sur www.ac-paris.fr Vous trouverez sur le site académique l'ensemble des informations relatives aux procédures de demande d'aides sociales à la scolarité. N'hésitez pas à consulter la rubrique « parents/élèves » sous rubrique « bourse et aides financières ».</p>	<p>Pour répondre aux questions relatives aux aides financières à la scolarité, une foire aux questions est à votre disposition sur le site de l'académie, sur l'ensemble des pages de la sous rubrique « bourse et aides financières »</p>	<p>Un accueil téléphonique est ouvert au numéro d'appel suivant :</p> <p align="center"> <u>INFO BOURSES</u> <u>01 44 62 43 99</u> </p> <p>ou par courriel :</p> <p align="center"> <u>dve-bourses@ac-paris.fr</u> </p>

CAMPAGNE DE BOURSES NATIONALES DE LYCEE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Note à l'attention des familles d'élèves en classes de troisième
(boursiers ou non boursiers), de seconde ou première non boursiers

Si vous souhaitez faire une demande de bourse pour l'entrée de votre enfant en classe de Seconde, de Première ou Terminale (professionnelle, d'enseignement général ou technologique),

- même si vous percevez actuellement une bourse de collège,
- et si vous ne connaissez pas la classe et l'établissement que votre enfant fréquentera à la rentrée scolaire 2021.

Vous devez, dans les meilleurs délais :

- ❶ Consulter les modalités pratiques sur le site ministériel :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

- ❷ Vous êtes invités à vérifier que vous remplissez les conditions d'attribution fixées pour cette aide, à l'adresse :



SIMULATEUR DE BOURSE

Un simulateur en ligne est à votre disposition pour vous permettre de savoir si votre foyer peut bénéficier de cette bourse nationale de lycée et d'obtenir **une estimation personnalisée de son montant.**

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	18 828€	20 276€	23171€	26 793€	30 413€	34 760€	39 104€	43 449€

- ❸ Après ce contrôle, télécharger le dossier de « demande de bourse nationale de lycée » sur le site du ministère, le compléter, le dater et le signer. Préparer un RIB ainsi que votre avis de situation déclarative sur les revenus 2020 ou votre avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur les revenus 2019.

- ❹ Déposer le dossier complet à l'établissement scolaire, dans les plus brefs délais et **avant le 6 juillet 2021**. Vous recevrez **en échange un accusé de réception** (ce document valide le dépôt de votre dossier, il nous sera indispensable pour les éventuels litiges).